

INFO PRESSE

« toulonforever2024 », Toulon sport ever



« toulonforever2024 » se déroulera du 1^{er} au 31 mai. Pour cette 8^e édition, le concours se met à l'heure olympique. Toutes ses catégories font la part belle au sport, avec un focus particulier sur la journée du 10 mai prochain. Comme l'an dernier, les photos devront être postées sur le compte « @toulonforever2024_ ». Comme les années précédentes, le concours se clôturera par une exposition de l'ensemble des photos participantes. L'exposition se tiendra du 14 juillet au 8 septembre 2024 en Mairie d'Honneur.

L'engagement olympique de la ville de Toulon ne se limite pas à l'accueil du Relais de la Flamme. À 10 jours de l'embrasement du chaudron sur la place de la Liberté, la commune donne le coup d'envoi de son concours photo Instagram « toulonforever2024 ». Il se tiendra du 1^{er} au 31 mai. Pour cette 8^e édition, il s'adapte à l'actualité avec une thématique, le sport, et 6 catégories. Les amoureux de Toulon et de beaux clichés pourront ainsi concourir dans les rubriques suivantes : « Mon endroit préféré pour faire du sport », « Patrimoine sportif toulonnais », « Sport nautique », « Le sport en noir et blanc », « le sport vu autrement » et « 10 mai 2024 : Toulon, ville étape du Relais de la Flamme Olympique Paris 2024 ». Ils pourront poster jusqu'à 3 photos pour chacune de ces 6 premières catégories.

Les photos seront sélectionnées par un jury composé de membres du personnel des Direction de la Communication et Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Toulon, d'Élus et professionnels de l'image sur la base de l'originalité, la qualité, la valorisation du territoire toulonnais (cadrages, filtres, sujets insolites, architectures...), et devront également être reconnaissables.

Chacune de ces catégories se verra dotée d'un prix auquel il faut rajouter « Le coup de cœur du jury » et le « Prix des Instagrammeurs ». Le premier récompensera le cliché le plus apprécié par le jury et le second, celui ayant obtenu le plus de « Like ». Ils offrent, ainsi, une chance supplémentaire à 2 participants de pouvoir remporter l'un des nombreux lots offerts par les 35 partenaires de la ville.

Pour que leur participation soit valide, les participants devront respecter les modalités suivantes : publier leur(s) photographie(s) en identifiant obligatoirement le compte @toulonforever2024 ainsi que l'hashtag de la catégorie dans laquelle il(s) concourt. Sans cette précision de la part des participants, la ou les photo(s) ne sera ou seront pas sélectionnée(s). Le Réel doit respecter les mêmes conditions mentionnées que pour la (les) photographie(s) ci-dessus. Le reste des règles de participation demeure inchangé. Pour tenter sa chance, il suffit donc de :

- être âgé de 15 ans minimum
- posséder un compte Instagram actif
- identifier le compte « @toulonforever2024_ »
- tagger la catégorie dans laquelle concourt le cliché

2024

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



Comme chaque année, « toulonforever2024 » se clôturera par une exposition, en Mairie d'Honneur, de l'ensemble des photos postées qui respectent le règlement de participation. Elle ouvrira ses portes le 17 juillet et les refermera le 8 septembre 2024, date de clôture des Jeux Paralympiques. Les différents prix seront remis lors du vernissage.

Contact presse :

Christophe MORENO

Adjoint au Maire en charge de la Dynamisation commerciale, des Fêtes et Cérémonies, de Communication, des Élections et du Recensement ; et de l'Informatique

06 21 32 12 24

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

